

## Procès Verbal du Conseil Municipal du Lundi 28 mars 2022

Le lundi vingt-huit mars deux mille vingt-deux, le conseil municipal s'est réuni sur convocation de M. Eloy JARAMAGO, Maire, à la Mairie à 18h30.

Membres présents :

- M. Eloy JARAMAGO
- Mme Florence NUNINGER-PARIZOT
- M. Thomas MILLET
- Mme Pascaline FORNOT
- M. Nicolas JEANDOT
- Mme. Karine BOUILLE
- M. Luc PIERRET
- Mme Edith PAILLER
- M. Gérard BASTIEN
- Mme. Sakina JAMALI
- M. Etienne MACHUREY
- Mme. Eliane NUNINGER
- M. Sylvain SÆUR
- Mme Hélène ASTRIC

Membre absent :

- Mme Isabelle ZAMIT, absente et excusée, procuration à Etienne MACHUREY

Une dizaine d'habitants de Boussières assiste à la séance.

M. Gérard BASTIEN a été élu secrétaire de séance.

Le procès-verbal du 19 mars 2022 a été validé

### 1. Budget Primitif 2022 : débat d'orientation budgétaire

- M. Thomas MILLET présente
- Résultats exercice 2021
- Début projets 2022, sur budget primitif

Voir pièces jointes

Thomas indique qu'il faudra travailler sur la capacité d'emprunts et aller chercher "quelques Euros" et subvention pour remplacer par exemple le chauffage fioul par la pompe à chaleur des bâtiments à la charge de la commune

Il rappelle que pour les ressources sur notre commune la seule marge de manœuvre est la fiscalité foncière

Le vote du Budget Primitif se fera lors de la prochaine réunion du conseil.

### 2. Nomenclature comptable M 57 : virement de crédits de chapitre à chapitre

L'adjoint au maire en charge des finances expose que l'instruction comptable et budgétaire M57 permet de disposer de plus de souplesse budgétaire puisqu'elle autorise le conseil municipal à déléguer au maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections (article L. 5217-10-6 du CGCT).

Dans ce cas, le maire informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance.

L'exposé entendu le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité : autorise le Maire à procéder, à compter du 1er janvier 2022, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chacune des sections.

### **3. Désignation des délégués aux différents organes**

M. Eloy JARAMAGO présente les délégués (voir annexe)

### **4. Désignation des membres aux commissions et aux comités**

M. Eloy JARAMAGO présente la liste des commissions et comités avec le vice-président de chaque commission (obligatoire et non obligatoire) et comité (voir annexe). Il précise que le conseil municipal souhaite mettre en place des comités pour intégrer les villageois qui souhaiteraient participer et s'investir dans la vie de notre village.

Monsieur le Maire indique également qu'il va définir une lettre de mission pour chaque comité (Chartre- Feuille de route). Une réunion publique aura lieu le vendredi 13 mai 2022 à 20h à la MDL pour présenter et mettre en place les comités.

L'exposé entendu le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité.

### **5. Organisation et fonctionnement du conseil municipal**

Monsieur le Maire indique que nous allons mettre en place un tableau des organes de pilotages du conseil avec les secrétaires de Mairie,

- Mise en place des dates des réunions du conseil municipal pour l'année 2022 :

Mercredi 06 Avril à 20h00

Lundi 02 Mai à 20h00

Lundi 06 Juin à 20h00

Juillet/Août pas de réunion

Lundi 05 Septembre à 20h00

Lundi 03 Octobre à 20h00

Lundi 07 Novembre à 20h00

Lundi 05 Décembre à 20h00

Le lieu de chaque réunion de conseil sera indiqué lors de la convocation,

Monsieur Le Maire souhaite délocaliser les réunions, dans la mesure du possible, au Papeterie, à la Maison Des Loups, par exemple, afin de donner plus facilement la possibilité à nos concitoyens de participer aux réunions du conseil municipal.

- Réunions des adjoints : 1 fois par semaine ou les conseillers y seront invités afin d'être informé des sujets et dossiers du village pour une meilleur cohésion de l'équipe.

- 2 Réunions Publiques seront définies pour présenter et entendre les Boussiéroises et Boussiérois sur les projets en cours.  
Nous vous attendons pour la première Réunion Publique du Vendredi 13 Mai à 20h00 à la Maison Des Loups afin de vous présenter les feuilles de route de chaque comité que nous mettrons en place.  
La 2<sup>ème</sup> Réunion Publique sera le Vendredi 18 Novembre 2022 à 20h00 à la Maison Des Loups.
- Point sur la communication auprès de nos habitants du village
  - Petit Loup
  - Grand Loup
  - Le site internet de la commune
  - Facebook de la commune

Nous souhaitons mettre en place une communication supplémentaire selon une lettre d'information (newsletter), nous vous proposerons cette nouvelle communication selon un coupon réponse qui sera déposé dans vos boîtes aux lettres et qu'il faudra nous retourner à la mairie pour les personnes intéressées.
- 2 dossiers urgents à traiter, le chauffage de la Maison Des Loups et les travaux du "Chemin Blancs".

## 6. Elections Présidentielles et législatives d'avril et juin 2022

Liste conseillers : Eloy – Florence – Thomas – Pascaline – Nicolas – Karine – Luc – Edith – Gérard – Sakina - Etienne - Eliane – Sylvain – Franck – Participation d'Isabelle

### **Rappel sur différents intervenants dans un bureau de vote**

*Les bureaux de vote sont institués par arrêté préfectoral et sont composés de différents intervenants (art. R.42 du code électoral) :*

- *Un président du bureau de vote, qui peut être le maire, l'un de ses adjoints, l'un des conseillers municipaux ou un électeur de la commune désigné par le maire. En cas d'absence, le président est remplacé par un suppléant, désigné par lui ou à défaut, par le plus âgé des assesseurs. Le président assure la police à l'intérieur du bureau de vote. Pour éviter tout incident ou manœuvre violente tendant à perturber le scrutin, il dispose des autorités civiles et militaires, qui sont tenues d'exécuter ses ordres.*
- *Au moins deux assesseurs, obligatoirement désignés, par les différents candidats, parmi les électeurs du département (art. R.44 du Code électoral). Chaque candidat, ou liste, a le droit de désigner un seul assesseur. Le jour du scrutin, si leur nombre est inférieur à deux, les assesseurs manquants sont pris parmi les conseillers municipaux ou parmi les électeurs présents (ex : l'électeur le plus âgé s'il manque un assesseur, le plus âgé et le plus jeune s'il en manque deux). Leur rôle est notamment de faire signer les électeurs sur la liste d'émargement et de tamponner la carte électorale.*
- *Un secrétaire, choisi lui aussi parmi les électeurs de la commune, qui a voix consultative lors des décisions prises par le bureau de vote et qui rédige le procès-verbal.*

Nota : Le secrétaire de mairie de Boussières est nommé secrétaire de séance pour les dépouillements de toutes les dates des élections 2022.

## Election présidentielle des 10 et 24 avril 2022

### Désignation des assesseurs et planification

10 avril 2022

Absents :	Président(e)du bureau de vote	Assesseur 1	Assesseur 2	Autre
Edith, Nicolas, Sakina				
<b>08h00-10h00</b>	Florence	Franck	Gérard	
<b>10h00-12h00</b>	Étienne	Isabelle Zammit	Stéphane Zammit	
<b>12h00-14h00</b>	Pascaline	Rémi Michon	Karine	
<b>14h00-16h00</b>	Franck	Véronique Millet	Luc	
<b>16h00-18h00</b>	Thomas	Christine Skrzypek	Éliane	
<b>18h00-19h00</b> <b>+ dépouillement scrutateurs</b>	Eloy	Christine Jaramago	Sylvain	
<b>Dépouillement</b>	Florence	Eliane	Hélène	Christophe Alexandre

24 avril 2022

Absents :	Président(e)du bureau de vote	Assesseur 1	Assesseur 2	Assesseur 3
Karine, Pascaline, Luc, Thomas jusqu'à 18h				
<b>08h00-10h00</b>	Sakina ouverture avec Eloy	Audrey Boyer (Sakina)	Raphael Boyer (Sakina)	
<b>10h00-12h00</b>	Florence	Gérard	Isabelle Bastien	
<b>12h00-14h00</b>	Edith	Rémi Pailler	Eliane	
<b>14h00-16h00</b>	Nicolas	Epouse Nicolas	Franck	
<b>16h00-18h00</b>	Etienne	Stéphane Zammit	Isabelle Zammit	
<b>18h00-19h00</b> <b>+ dépouillement scrutateurs</b>	Eloy	Thomas	Sylvain	Géraldine Détoillon
<b>Dépouillement</b>		Nicolas	Edith	Alexandre

## Elections législatives des 12 et 19 juin 2022

### Désignation des assesseurs et planification

12 juin

Absents :	Président(e)du bureau de vote	Assesseur 1	Assesseur 2	Assesseur 3

<b>08h00-10h00</b>	Florence	Franck	Gérard	
<b>10h00-12h00</b>	Étienne	Isabelle Zammit	Stéphane Zammit	
<b>12h00-14h00</b>	Pascaline	Rémi Michon	Karine	
<b>14h00-16h00</b>	Franck	Véronique Millet	Luc	
<b>16h00-18h00</b>	Thomas	Christine Scripeck	Éliane	
<b>18h00-19h00 + dépouillement scrutateurs</b>	Eloy	Christine Jaramago	Sylvain	
<b>Dépouillement</b>				

19 juin 2022

Absents :	Président(e) du bureau de vote	Assesneur 1	Assesneur 2	Assesneur 3
<b>08h00-10h00</b>	Sakina ouverture avec Eloy	Audrey Boyer (Sakina)	Raphael Boyer (Sakina)	
<b>10h00-12h00</b>	Florence	Gérard	Isabelle Bastien	
<b>12h00-14h00</b>	Edith	Rémi Pailler	Eliane	
<b>14h00-16h00</b>	Nicolas	Epouse Nicolas	Franck	
<b>16h00-18h00</b>	Etienne	Stéphane Zammit	Isabelle Zammit	
<b>18h00-19h00 + dépouillement scrutateurs</b>	Eloy	Thomas	Sylvain	
<b>Dépouillement</b>				

Le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 19h00.

## 7. Questions diverses

- Bancs vers le cimetière à remettre en place, Mme Pascaline FORNOT s'occupe de ce dossier, 3 nouveaux bancs seront installés.
- Participation citoyenne, ce sujet vous sera abordé lors de la 1<sup>ère</sup> réunion publique du Vendredi 13 Mai 2022 mais également dans un futur Petit Loup.
- Bac à verres : il y a 3 bacs à verres au village, 1 aux Papeteries, 1 vers la Maison Des Loups et 1 vers le stade, les 2 derniers seront à déplacer, l'idée serait 1 vers le cimetière et 1 vers les pompiers.

**La séance est levée à 20h45.**



## Représentations

Nom de la commission ou du comité	Rôle	Pilote	Membres	Observations
SIVOM	Garder les intérêts de la commune en adéquation avec les autres communes	Eloy	Florence, Nicolas, Karine	
SIVOS	Validation en comité	Karine	Sakina	
AUDAB (association urbanisme Besançon Franche Comté)	? Se renseigner	Eloy	Florence	Voir si activité intégrée dans SCOT
Délégués aux écoles		Florence	Thomas	
Référent santé canicule	Interlocuteur GBM et Préfecture ?	Pascaline	A identifier et mandater par la commission Communication	
Référent climat	Interlocuteur GBM et Préfecture ?	Pascaline	A identifier et mandater par la commission Communication	
Représentants au Comité des Fêtes de l'An 2000	Organisation des événements festifs	Pascaline	A identifier et mandater par la commission Communication	
Correspondant défense	Analyser les éléments reçus et si besoin communiquer auprès de la population	Pascaline	A identifier et mandater par la commission Communication	
SYBERT		Thomas		
GBM Voirie, Eaux-assainissement		Florence	Etienne	
SCOT		Eloy	Florence	





# Tableau des organes de pilotage du Conseil

Le Maire est de droit Président de toutes les instances

## Commissions

Nom de la commission	Rôle	Vice-Président	Membres	Observations
<b>Commissions obligatoires</b>				
Appels d'offre + Vente	Gestion des dossiers	Thomas	Sakina, Luc, Pascaline, Nicolas Sup : Eliane, Sylvain, Edith, Etienne	
Impôts	Révision annuelle	Thomas	Sakina, Karine, Sylvain, Gérard, Pascaline, Luc, Nicolas, Etienne, Franck, Hélène	Liste de 24 personnes dont 12 du conseil. Rechercher les 12 autres
Révision des listes électorales	Révision annuelle	Florence	Edith, Eliane, Gérard, Franck	Fait avec Nicolas, Yves Fadier (préf), Mathilde Blot (TI)
Action sociale CCAS	?	Florence	Thomas, Franck, Hélène, x extérieurs à rechercher : liste Hélène	
<b>Commissions communales</b>				
Communication	Grands et petits Loups Site internet Réseaux sociaux	Pascaline	Sakina, Karine, Gérard, Nicolas, Luc	News letter Autres
Culture et vie associative, manifestations	Développement	Pascaline	Sakina, Karine, Gérard, Edith, Eliane, Etienne, Franck	Participer à toutes les AG des associations
Urbanisme-bâtiments- patrimoine-voirie et travaux	Gestion des dossiers	Florence	Etienne, Nicolas, Sakina, Sylvain,	yc la relation avec SIVOM
Économie, vie locale, lien social, intergénérationnel	A définir	Florence	Eliane, Luc, Edith, Thomas, Gérard	



## Comités

Nom du comité	Rôle	Pilote	Membres	Observations
Consultatif pour l'accessibilité (ADAP, FALC) et inclusion	Améliorer l'objet dans la commune	Florence	Océane HARM ? Franck Appel aux gens extérieurs	Faire le point sur les personnes avec handicap
Consultatif pour la jeunesse	Comment intégrer les jeunes dans les activités communales	Karine	Franck NIALON Michel Henry PARDONNET ? Julien Detouillon Edith, Sakina Kevin ARCANGELONI ?	Entre 14 et 25 ans Répertorier les jeunes et identification des besoins
Forêts et patrimoine naturel	Gestion des dossiers	Nicolas	Sylvain, Pascaline, Etienne, Gérard, Rémi Paillé Mathilde Blot ?	Ambroisie : interlocuteur pour association FREDON Agriculteurs, chasseurs, ONF
Développement durable yc cause animale	A définir	Hélène	Attente proposition d'Hélène	A remplir par les vice-présidents
Conseil Municipal des Jeunes	Propositions d'actions	Sakina	Thomas, Karine, Gérard, Franck, Edith	A remplir par les vice-présidents
Référents sécurité routière	Interlocuteur GBM et Département ?	Luc	Sakina, Gérard, Franck, Eliane	A remplir par les vice-présidents
Refonte site internet, contenu, autres.		Luc	Nicolas, Mathieu Petiot	A remplir par les vice-présidents
Comité projet MDL		Florence	Etienne, Luc, Nicolas, Thomas, Sylvain, Franck	Il s'agit d'une rénovation donc identifier les différents postes à rénover : chauffage, isolation, récupération d'eau, etc..
Comité projet Clos de la pâture		Florence	Edith, Etienne, Luc, Nicolas, Sylvain, Franck,	Partir du plan issu du mandat précédent à 2020. Positionner les foyers logement pour les anciens

